



UNION DES SYNDICATS D'AMENAGEMENT  
ET DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Service technique

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION  
DU BASSIN VERSANT DE L'OISE AMONT

## Programme pluriannuel de restauration du Lerzy et de ses affluents

### Tranche 2

#### Compte-rendu des réunions de chantier Du 07 Mars 2017

• <b>Lieu :</b>	Hameau des Aumonts – commune de Lerzy à 13h30			
• <b>Maître d'ouvrage :</b>	• <b>Maître d'œuvre :</b>	• <b>Entreprise :</b>		
Syndicat intercommunal pour la gestion du bassin versant de l'Oise amont (SIABOA)	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques <i>(mise à disposition du Syndicat)</i>	Mascitti Nino SA		
• <b>Nom, Prénom :</b>	• <b>Organisme :</b>	Présent	Absent	Excusé
PREDHOMME Raymond	Président du SIABOA			✓
BAILLEUL Bernard	Vice-Président du SIABOA			✓
HUTIN Philippe				✓
FELZINGER Guillaume	Union des syndicats d'aménagement	✓		
DUDIN José	Technicien SIABOA	✓		
RAFFIN Vanessa	Communauté de communes de la Thiérache du Centre			✓
COMBA Bernard	Commune de Sorbais			✓
MASCITTI Dominique	Entreprise Mascitti			✓
COMPAIN Romain		✓		
MENVIELLE Erwan	Agence de l'Eau Seine-Normandie			✓
FRAYON Thierry	Entente Oise-Aisne			✓
FARAMUS Isabelle	Conseil Départemental de l'Aisne			✓

Le programme pluriannuel de restauration du ru de Lerzy – Tranche 1 à 3 – a été confié, après appel d'offres, à l'entreprise Mascitti Nino SA – (siège : Villers Cotterêts / 02.)

- AVANCEMENT DES TRAVAUX :

- Les travaux de la seconde tranche de restauration et d'entretien du ru de Lerzy se poursuivent. Les ouvriers ont terminé la restauration du ruisseau des Aumonts et se situent actuellement dans le centre bourg de la commune de Lerzy.
- Le maître d'œuvre et le représentant du maître d'ouvrage ont procédé à une vérification du linéaire traité, du ruisseau des Aumonts jusqu'à la Ferme du Grand Moulin.
- Au niveau du hameau des Aumonts, 17 peupliers ont été abattus. Ces derniers, mûres et surplombant le cours d'eau, ont été coupés et laissés, en l'état, à disposition du propriétaire. La présence de ces peupliers sur un talus fortement pentu, présentait un fort risque de déstructuration de la berge en cas de chute d'un ou plusieurs sujets.
- Le propriétaire a préalablement donné son accord pour procéder à l'abattage de ces arbres. Ce dernier est cependant tenu de retirer les bois et des branchages situés dans la pâture et ce, avant la montée des eaux de la rivière.
- Une remise en état de la pâture (rebouchage des trous et lissage des ornières) a été réalisée par l'entreprise en toute fin d'intervention.



*Photographies avant et après travaux d'abattage des peupliers*

- Les travaux de restauration et le retrait des embâcles a permis de restaurer la dynamique d'écoulement du Lerzy et de procéder ainsi au décolmatage des fonds. Le dévasement naturel du ru, provoqué par la vitesse de l'eau, permet de reconstituer des habitats naturels intéressants pour la faune piscicole (frayère à truite).
- Au vu de l'état sanitaire de certains arbres, le maître d'œuvre a souhaité que les ouvriers procèdent à l'étêtage de deux gros saules penchant légèrement sur le ru. L'étêtage est une technique d'élagage permettant de soulager la tête de l'arbre et de favoriser la croissance du tronc et du système racinaire. Elle permet ainsi d'allonger la durée de vie des ligneux et de limiter toute casse ou formation d'embâcles dans le cours d'eau.



Restauration de la dynamique d'écoulement



Etêtage d'un saule

• REMARQUES, OBSERVATIONS ET TRAVAUX RESTANTS :

- La restauration, dans la traversée de la commune de Lerzy, s'effectuera manuellement afin d'éviter les dégâts occasionnés aux propriétés.
- La présence d'espèces non-adaptée en bordure de cours d'eau (résineux notamment) engendre des problèmes de stabilité des berges. Il est demandé au chef d'équipe de prendre contact avec les riverains et de procéder, après accord, à l'abattage de ces espèces.
- Pour faciliter les relations entre les différents partenaires associés dans le suivi des travaux de restauration, veuillez trouver ci-dessous les coordonnées de ces derniers :

M. MASCITTI Dominique – entreprise Mascitti Nino SA ..... 06.12.43.28.43

M. FELZINGER Guillaume – Union des syndicats ..... 03.23.20.36.74

M. DUDIN José – Syndicat de l'Oise amont ..... 03.23.97.90.24

• LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE REUNION :

La prochaine réunion de chantier aura lieu  
**le mardi 21 mars 2017, à 13h30**

*Au pont du Lerzy, commune de Lerzy*

Le service technique,

